

**Le chef de projet en rénovation énergétique** s'impose comme incontournable pour accompagner et guider le maître d'œuvre (particulier, maître d'ouvrage, promoteur, collectivité, etc.) dans la définition et la conduite d'un projet de réhabilitation ou de rénovation des bâtiments, jusqu'à la fin des travaux. Il conseille ses interlocuteurs dans l'utilisation d'énergies renouvelables, pilote le projet avec une équipe d'experts et assure le lien avec le client.

Dans le cadre d'un projet de rénovation, il calcule le niveau d'isolation du bâtiment, ses consommations en matière de chauffage, d'éclairage, de climatisation, etc., réalise des mesures au moyens d'appareils spécifiques et interroge les usagers sur leurs habitudes et leurs ressentis.

Une fois son diagnostic établi, il élabore des scénarii de travaux et propose des solutions d'économie ou de maîtrise d'énergie et en estime les coûts (en matière d'investissements mais aussi d'économies à réaliser). Il peut par exemple proposer des actions en matière d'isolation, une évolution des usages (baisser de quelques degrés le chauffage par exemple) ou encore proposer l'installation d'équipements faisant appel aux énergies renouvelables.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux de la rénovation énergétique, la réglementation thermique
- Comprendre les concepts clés du bâtiment et repérer les principales pathologies
- Connaître les différentes techniques de rénovation énergétique
- Mesurer la performance énergétique d'un bâtiment, réaliser des études et des contrôles
- Proposer des scénarii de travaux de rénovation de performance énergétique et estimer les coûts
- Connaître les dispositifs d'aide et accompagner le client dans ses démarches
- Assurer la coordination d'un projet de rénovation énergétique
- Accompagner et guider le Maître d'ouvrage dans la réalisation du projet de rénovation énergétique
- Sensibiliser le client dans les nouveaux équipements



## **PUBLICS**

S'adresse à toutes et tous (étudiants, salariés, entrepreneurs, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, ...) sous réserve de satisfaire aux prérequis d'entrée en formation

## **DÉLAI D'ACCÈS**

NEA s'engage à répondre dans un délai de 3 jours ouvrés. Sauf cas particuliers, les délais d'accès moyens sont généralement inférieurs à 2 mois à compter de la date de signature de la proposition commerciale. Toutefois, ce délai demeure soumis au format choisi et aux modalités de prise en charge financière mobilisées

## **PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

NEA s'inscrit dans une démarche inclusive et collabore avec des organismes partenaires spécialisés dans le but de sécuriser les parcours de formation, et de définir les besoins en compensations nécessaires, tout en respectant le contenu des épreuves afin de maintenir le niveau d'acquisition des compétences attendues.

Les candidats retenus à l'issue de la procédure de recrutement précisent sur le formulaire d'inscription s'ils sont en situation de handicap, visible ou invisible, ou de maladie/sensibilité invalidante, et s'ils ont besoin d'aménagements spécifiques. Ces informations sont transmises au référent handicap qui prend attache avec lui.

## **MÉTIERES CONCERNÉS**

- ✓ Conseiller en rénovation énergétique
- ✓ Chargé d'affaire en rénovation énergétique
- ✓ Technicien en rénovation énergétique
- ✓ Chef de projet en rénovation énergétique
- ✓ Responsable technique en rénovation énergétique
- ✓ Coordonnateur de projet en rénovation énergétique
- ✓ Accompagnateur énergétique

**DURÉE**

**315 HEURES**

**AJUSTABLES EN FONCTION DE VOTRE PROFIL ET DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL**

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

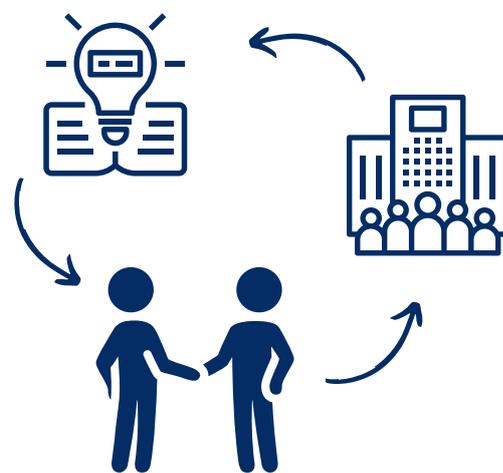
- ✓ Supports pédagogiques informatisés : diaporama interactif, vidéo projecteur, ...
- ✓ Étude de cas, mise en pratique
- ✓ Logiciels métier
- ✓ Pratique terrain, plateau technique

## ÉVALUATION

- ✓ Mises en situations professionnelles reconstituées
- ✓ Productions écrites à partir d'études de cas
- ✓ Épreuve sur poste informatique
- ✓ Présentations orales et entretiens avec le Jury

## VALIDATION

Titre RNCP 37432 Chef de Projet en Rénovation Énergétique, niveau 5.



**PROGRAMME DE FORMATION**

BC01 Réalisation d'un audit énergétique/thermique d'un bâtiment dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique

- Recueillir les besoins, attentes et contraintes financières du client, les documents permettant de définir l'état structurel, pathologique et thermique du bâtiment ainsi que les informations relatives à sa situation fiscale, afin de définir le périmètre et la faisabilité technique du projet de rénovation énergétique conformément à la réglementation en vigueur
- Informer le client sur les différents aspects réglementaires, techniques, administratifs et financiers d'un projet de rénovation afin de le sensibiliser sur les enjeux du projet
- Etablir un plan d'audit en intégrant les méthodes et outils à utiliser afin de réaliser l'état des lieux conformément aux besoins du maître d'ouvrage
- Identifier les caractéristiques extérieures du bâtiment et de son environnement afin de repérer les désordres structurels, les éventuelles pathologies du bâtiment ainsi que leurs origines et les risques inhérents
- Contrôler les équipements et installations, afin d'identifier les incidences potentielles sur les performances énergétiques et environnementales du bâtiment
- Vérifier l'état de l'isolation thermique, afin de collecter les données nécessaires et identifier les déperditions thermiques, au moyen des matériels de mesure spécifiques
- Comparer les relevés de consommation réels avec l'estimation des prévisions annuelles de la consommation du bâtiment, calculée à partir de ses caractéristiques et de ses équipements afin d'identifier les postes les plus consommateurs
- Analyser le diagnostic de performance énergétique pour le comparer aux différentes données relevées
- Saisir les observations, les relevés et les mesures dans le logiciel spécifique, afin de réaliser l'évaluation énergétique du bâtiment conformément à la réglementation en vigueur

### PROGRAMME DE FORMATION

#### BC02 Conception d'un projet de rénovation énergétique

- Proposer des travaux d'isolation de l'enveloppe et d'étanchéité à l'air, en tenant compte des éventuelles situations de handicap du client, des caractéristiques du bâtiment et de la réglementation en vigueur, permettant d'améliorer la performance énergétique et environnementale du bâtiment
- Proposer des travaux d'amélioration de la performance des équipements de production de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et électricité, en tenant compte des éventuelles situations de handicap du client, des caractéristiques du bâtiment et de la réglementation en vigueur, permettant d'améliorer la performance énergétique et environnementale du bâtiment
- Réaliser une modélisation thermique du bâtiment afin de valider une solution énergétique et identifier les travaux prioritaires
- Rédiger le rapport d'audit énergétique réglementaire, avec l'analyse complète de l'état des lieux du bâtiment, les scénarii de travaux de rénovation, dont au moins un scénario de performance énergétique en une fois, et le pré-chiffrage afin de conseiller le client dans le choix du bouquet de travaux le plus adapté à ses objectifs et à son budget
- Réaliser une estimation des coûts de travaux pour chaque scénario d'amélioration proposé à l'aide du logiciel, en vue d'accompagner le client dans son projet
- Présenter au client les différentes aides financières liées à l'amélioration de l'habitat afin de l'informer sur les mesures fiscales compatibles avec ses ressources et la nature du projet de rénovation, et de l'accompagner dans sa décision
- Estimer le prix global des travaux de rénovation énergétique et le reste à charge en prenant en compte les aides financières et fiscales mobilisables pour aider le client à réaliser son plan de financement prévisionnel

## PROGRAMME DE FORMATION

### BC03 Coordination des travaux de rénovation énergétique

- Rédiger la notice descriptive des ouvrages du projet de rénovation énergétique choisi par le client, en détaillant chaque ouvrage et les modes opératoires en vue de la consultation des entreprises
- Accompagner le client dans la consultation de professionnels certifiés, afin de garantir la réalisation de travaux en phase avec les attentes du Plan de rénovation énergétique de l'Habitat (PREH) et le conseiller dans ces choix
- Accompagner le client dans ses démarches relatives au montage du dossier de demande de subventions afin de mettre en œuvre le projet de rénovation énergétique
- Etablir un planning des travaux, lot par lot, incluant les différentes phases du projet, et le faire valider par le client et chaque corps de métier afin de garantir le respect des délais de leur intervention et maintenir le planning global du chantier
- Réaliser des visites de contrôle pour apprécier l'état d'avancement du chantier conformément au planning établi, prévenir des éventuels imprévus (délais, coûts, qualité) et proposer des solutions adaptées
- Vérifier que le bâtiment est exempt de fuites d'air, au moyen d'un test d'infiltrométrie, en vue de s'assurer que la perméabilité de l'air est inférieure à la valeur réglementaire, et que les travaux réalisés sont conformes aux préconisations de l'étude thermique et environnementale
- Vérifier l'atteinte de la classe énergétique du bâtiment, en s'appuyant sur le diagnostic de performance énergétique neuf, et les résultats du test d'infiltrométrie, afin d'éditer l'attestation RE2020
- Accompagner le client dans la réception des travaux, et la signature du procès-verbal, afin de s'assurer de leur conformité et d'ouvrir les droits aux garanties légales et aides de l'Etat
- Sensibiliser le client sur le fonctionnement et l'usage des nouveaux équipements (systèmes de ventilation, systèmes de chauffage et d'eau chaude...) pour optimiser sa consommation et réduire ses coûts énergétiques